

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 21 (1941)
Heft: 7

Artikel: La situation actuelle des Chambres de commerce étrangères en France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888940>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SITUATION ACTUELLE DES CHAMBRES DE COMMERCE ÉTRANGÈRES EN FRANCE

Dans le numéro d'octobre 1941 de la « Revue Economique Franco-Suisse » nous avons reproduit le texte d'une brochure éditée par le Centre en France des Organisations Economiques Allemandes à l'occasion de l'ouverture de son bureau à Lyon, 10, rue des Teinturiers (Tél. Monçay 35-55). Ce document intéressant fournit des renseignements fort utiles, non seulement sur le rôle qui est confié à ce nouvel établissement en zone non-occupée, mais également sur l'activité générale du Centre en France des Organisations Economiques Allemandes qui a remplacé l'ancienne Chambre de Commerce Allemande.

Cet opuscule nous a donné l'idée d'entreprendre une petite enquête sur la situation actuelle des Chambres de Commerce étrangères en France. Nous avons pensé que nos lecteurs seraient heureux d'avoir une vue d'ensemble de l'activité déployée en ce moment par ces divers organismes. C'est la raison pour laquelle nous publions ici les résultats de cette enquête, complétant de la sorte les indications que nous avons fournies dans notre avant-dernier numéro au sujet du Centre en France des Organisations Economiques Allemandes.

Bien entendu, il ne sera pas fait mention, dans ce tableau, de la Chambre de Commerce Suisse en France, étant donné que nous donnons périodiquement des informations sur son fonctionnement dans notre rubrique « Activité de la Chambre de Commerce Suisse en France ».

La Chambre de Commerce Américaine en France (1) a été fondée en 1894. Depuis cette date, elle a toujours fait preuve d'une très grande activité. En dépit d'obstacles douaniers relativement considérables, le commerce entre la France et les Etats-Unis a été toujours très volumineux. En 1938, dernière année relativement normale, il s'était élevé à 6.916 millions de francs français, soit 17,4 p. 100 du commerce total de la France avec les pays étrangers. Les importations américaines en France l'emportaient de beaucoup sur les exportations de France (en 1938, 5.235 millions pour les premières et 1.681 pour les secondes), circonstance qui était évidemment favorable au fonctionnement de la Chambre de Commerce Américaine en France.

Les bureaux de cette Compagnie sont installés 21 avenue Georges-V, Paris (6^e) (Tél. Balzac 01-54). Ils sont ouverts de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures du lundi au vendredi ; ils sont fermés le samedi.

L'activité de la Chambre de Commerce Américaine en France est très réduite actuellement en raison de l'arrêt

des échanges commerciaux franco-américains. La publication de la revue de cette Compagnie a été interrompue.

* *

La Chambre de Commerce Argentine en France, représentant un pays extra-européen, se trouve dans une situation analogue à celle de la Chambre de Commerce Américaine. Sa revue a cessé également de paraître. Elle se borne à fournir des renseignements aux personnes qui étudient les possibilités d'une reprise des échanges franco-argentinais. Toutefois elle a organisé un pavillon très intéressant à la dernière Foire de Lyon. Il est possible, d'ailleurs, qu'elle s'installe prochainement dans cette dernière ville.

Le commerce franco-argentinais se caractérisait par une tendance vers l'équilibre : en 1938 les importations argentines en France s'élevaient à 936 millions et les exportations françaises en Argentine à 729 millions de francs français. Ces dernières avaient augmenté de 195 millions de 1937 à 1938.

Les bureaux de la Chambre de Commerce Argentine sont sis 174 boulevard Haussmann, Paris (8^e) (Tél. Carnot 37-16). Ils sont ouverts l'après-midi entre 14 heures et 18 h. 30, du lundi au vendredi.

La fondation de la Chambre de Commerce Argentine remonte à 1910.

* *

La Chambre de Commerce Belge, fondée en 1890, est la doyenne des Chambres de Commerce étrangères en France. Elle a transféré récemment ses bureaux de la rue de Berri au n° 82 de la rue Saint-Lazare, Paris (8^e) (Tél. Trinité 01-14). Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 14 heures à 17 heures.

La France a toujours entretenu un courant d'affaires important avec la Belgique. Les statistiques françaises pour 1938, qui envisagent l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise comme un tout, indiquent un mouvement total de 7.431 millions de francs français, dont 3.159 millions pour les importations en France et 4.182 millions pour les exportations de France. La Belgique était ainsi le coéchangiste le plus important de la France.

Le volume de ces échanges s'est amoindri considérablement depuis les événements du printemps de 1940. Toutefois, ils tendent lentement à reprendre force depuis la signature, en date du 11 janvier 1941, d'un protocole sur les paiements franco-belges. Les mouvements comptables de fonds entre l'Office des Changes français et la Banque d'Emission de Bruxelles, destinés à permettre le fonctionnement du clea-

(1) Cet article était écrit avant l'ouverture des hostilités entre l'Allemagne et les États-Unis. La Chambre de Commerce Américaine en France a, naturellement, cessé son activité depuis lors.

ring, s'effectuent par l'intermédiaire de la Deutsche Verrechnungskasse à Berlin. Des négociations ont été entamées en vue de conclure un accord commercial.

La Chambre de Commerce Belge a participé à l'organisation du pavillon de la Belgique à la dernière Foire de Paris, pavillon qui a remporté un grand succès.

La Chambre de Commerce Belge publiait avant la guerre un bulletin mensuel dont elle a interrompu momentanément la parution.

Une Chambre de Commerce Belge fonctionne également à Marseille, 19 cours Pierre-Puget (Tél. Dragon 30-71).

* *

La Chambre Officielle de Commerce d'Espagne a été fondée en 1900. Son importance est due à la présence en France d'une colonie espagnole importante et active ainsi qu'à l'existence de relations économiques très solides entre les deux pays. Les échanges commerciaux ne sont pas très volumineux. En 1938, les importations espagnoles en France s'élevaient à 198 millions de francs français et les exportations françaises à destination de l'Espagne à 389 millions.

Depuis l'été 1940, les relations économiques entre les deux pays ont été durement touchées. L'ancien accord commercial, dont les listes de marchandises n'étaient plus adaptées à la situation actuelle, a été remplacé par un nouvel arrangement.

La Chambre Officielle de Commerce d'Espagne a suspendu la publication de son bulletin. Par contre, elle continue à organiser, chaque année, des examens d'espagnol commercial qui donnent lieu à la délivrance de diplômes.

Elle a son siège 32 avenue de l'Opéra, Paris (1^{er}) (Tél. Opéra 76-11). Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, et le samedi de 9 heures à 12 heures.

* *

La Chambre de Commerce Néerlandaise en France se trouve dans une situation analogue à celle de la Chambre de Commerce Belge. Signalons toutefois que les échanges franco-hollandais étaient, avant la guerre, beaucoup moins importants que les échanges franco-belges : 1.187 millions de francs français pour l'importation en France et 1.344 millions pour l'exportation de France. La diminution depuis le printemps 1940 est énorme.

Le protocole sur les paiements franco-hollandais date du 1^{er} février 1941. Le clearing franco-hollandais, comme le clearing franco-belge, fonctionne par l'intermédiaire de la Deutsche Verrechnungskasse à Berlin. Un accord commercial est négocié actuellement par les deux pays. La Chambre de Commerce prête son appui aux commerçants pour réaliser des opérations de compensation privée.

La Chambre de Commerce Néerlandaise en France a été fondée en 1903. Elle est installée 109 boulevard Malesherbes, Paris (8^e) (Tél. Laborde-82-50). Elle est ouverte tous les jours de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures, le samedi excepté (de 9 à 13 h.).

* *

La Chambre de Commerce Portugaise en France a été fondée en 1919.

Son activité consiste actuellement, comme autrefois, à renseigner les commerçants sur les possibilités d'échanges entre les deux pays, qui sont très réduites depuis l'armistice. Elle a suspendu la publication de son bulletin.

Il existe depuis quelques mois un service de transit de marchandises direct entre Hendaye et Cerbère d'un côté et Lisbonne et Porto de l'autre. Ces trains ne s'arrêtent pas en Espagne. Ils ont contribué largement à développer le commerce entre le Portugal d'une part, l'Allemagne, l'Italie, la France non-occupée et la Suisse d'autre part.

La Chambre de Commerce Portugaise sise 33 boulevard Haussmann, Paris (9^e) (Tél. Opéra 54-71) est ouverte du lundi au vendredi de 14 à 18 heures et le samedi de 10 à 12 heures.

* *

La Chambre de Commerce Suédoise en France, qui était installée autrefois 57 avenue Marceau, Paris (16^e), a transféré ses bureaux 22 place de la Madeleine (8^e) (Tél. Opéra 04-30).

Si l'on tient compte de la distance qui sépare les deux pays et de la faible population de la Suède, les échanges franco-suédois étaient relativement très importants en 1938; 650 millions de francs français d'importations suédoises en France et 496 millions d'exportations françaises en Suède. Le commerce est presque complètement arrêté en ce moment. La Chambre de Commerce Suédoise peut renseigner les intéressés sur les possibilités de traiter des affaires de compensation privée.

Avant la guerre, la Chambre de Commerce Suédoise organisait, avec le concours de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris, des cours qui obtenaient le plus grand succès. Le cycle annuel de l'enseignement se terminait, en été, par un voyage en autocar autour de la France, au cours duquel les étudiants étaient reçus par les Chambres de Commerce Françaises. Des voyages analogues étaient organisés en Suède.

La Chambre de Commerce Suédoise a l'intention de publier bientôt des circulaires. Elle éditait autrefois un bulletin mensuel et un annuaire.

Ses bureaux sont ouverts de 9 à 12 heures et de 14 à 17 h. 30.

Elle a été fondée en 1915.

Additif. — Les Chambres de Commerce franco-étrangères ouvertes actuellement, sont les suivantes :

Chambre de Commerce Franco-Asiatique, 97 rue Saint-Lazare, Paris (9^e). Tél. : Trinité 39-44.

Chambre de Commerce Franco-Brésilienne, 18 rue de l'Arcade, Paris (8^e). Tél. : Anjou 29-87.

Chambre de Commerce Franco-Espagnole, 7 rue Roy, Paris (8^e). Tél. : Laborde 28-48.

Chambre de Commerce Franco-Espagnole, 26 place Tolozan, Lyon. Tél. : Burdeau 51-51.

Chambre de Commerce Franco-Norvégienne, 8 rue de la Bourse, Paris (2^e). Tél. : Richelieu 99-17.

Chambre de Commerce Franco-Portugaise, 7 rue Roy, Paris (8^e). Tél. : Laborde 28-48.